

Projet de réaménagement de la route 367
entre Saint-Augustin-de-Desmaures et
Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier

St-Augustin-de-Desmaures 6211-06-106

Le 4 février 2007

Projet de réaménagement de la route 367 dans les limites de Saint-Augustin-De-Desmaures et de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier.

Secrétaire du BAPE

Att. De la coordonnatrice du secrétariat de la commission

Mme Renée Poliquin

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

575, rue Saint-Anne, bureau 2.10

Québec (Québec) G1R 6A6

De : Marielle Lanouette

Résidante Route Fossambault

St-Augustin-de-Desmaures

Ce projet me touche de près, il influence mon environnement et ma qualité de vie. Les pages qui suivent expliqueront les impacts personnels et les impacts plus généraux sur l'environnement ainsi que le danger routier encore existant à certains endroits.

L'option proposée a trop d'impacts négatifs sur le milieu pour être acceptable.

Il y a une proposition d'échange dans ce mémoire qui vaut la peine d'être étudiée et qui serait un projet à long terme.

Selon moi ce projet devrait être non autorisé.

Les impacts sur ma résidence.

Puits artésien. Vu le creusage de plusieurs mètres pour ce projet, à quelques cents pieds de ma résidence, les veines d'eau pourront diminuer et le débit d'eau ne sera pas suffisant. On s'alimente de cette eau depuis plus de 35 ans, sans aucun problème de santé et ni de manque d'eau dans les pires sécheresses.

On aura un problème de fosse septique car plusieurs résidences n'ont pas de champs d'épuration sur la route Fossambault, selon l'année de construction.

Le bruit. Je suis située près des artères où le bruit et les véhicules augmenteront par rapport à d'autres résidences. Il y aura un surplus car les automobilistes de la rue Notre-Dame qui veulent se diriger vers la voie ferrée devront passer devant chez-moi et prendre la bretelle d'accès. Ensuite la future route 367 sera voisine de ma résidence au Nord-Ouest, la route Fossambault au Sud de ma résidence agrémentée d'un viaduc suivi d'une bretelle d'accès, tout ceci à environ même pas cent pieds. En plus au Sud, environ à 250 pieds, une voie se situant coin Notre-Dame et rejoignant la future route 367. Pour ainsi ce sera l'augmentation des bruits et des véhicules.

Perte de valeur. Face à ma résidence, la route Fossambault sera surélevée de plusieurs pieds, mon terrain sera plus bas que la route. Il y aura des rampes de non accès devant ma résidence, ce qui n'est pas acceptable. Face à ma maison, j'ai 2 terrains résidentiels où se trouvera encore des rampes de non accès. En plus nous avons un terrain commercial exploité situé coin Notre-Dame et Fossambault qui perdra de la valeur vu la diminution des véhicules dans ce secteur.

Perte de jouissance. Dans le moment, de ma résidence, je vois la ville de Québec, c'est tranquille. Après votre projet, ce sera des bruits de tous les côtés, des rampes de non accès, un viaduc, une augmentation des véhicules, des voies supplémentaires, une bretelle d'accès, des surélévations de terrain, des buttes, des arbustes plantés qui grandiront sur mes deux terrains qui ont aussi une belle vue, des problèmes d'eau, d'égout etc..

Dynamitage (fissures). Il y aura de l'excavation avec dynamitage dans la zone forestière. Le tracé de la route 367 passe sur la montagne faite de roc. Vu le creusage de plusieurs mètres dans ce roc, il est probable que les résidences auront des impacts négatifs. Je suis à proximité de ce roc. Le salage et le revêtement en pierre de ma maison seront peut-être endommagés ainsi que d'autres résidences aux alentours. Selon un expert les fissures dans les salages et les revêtements en briques ou en pierre peuvent être atteints par les effets du dynamitage à une distance d'environ 1 km. Ces fissures seront difficiles à déceler car les sous-sols de maison sont recouverts de matériaux. Ces fissures permettront à l'eau de surface ou de pluie de pénétrer à l'intérieur provoquant des moisissures et des dégâts difficiles à déceler les premières années. Aussi ces craquements pourront affaiblir la structure des maisons. J'aimerais qu'il y est une étude sur ce fait avec des experts.

Les impacts généraux.

Sources d'eau

Il y a plusieurs sources d'eau qui sont touchées dans la zone forestière. Une parmi celles-là est située en dessous de la future bretelle dans l'érablière. C'est la source d'eau qui pendant la sécheresse des années 50 a fourni de l'eau potable à plusieurs familles de St-Augustin et à plusieurs animaux. Les familles allaient avec des bidons chercher leur eau. Il n'y avait plus d'eau ni dans les ruisseaux ni dans les puits de surface donc cette source est très importante et pourrait encore être très utile si ça se reproduisait. Les autres sources dans les montagnes où est projeté le futur tracé sont aussi importantes afin de surveiller les veines qui alimentent les puits artésiens et les puits de surface, ainsi que garder la faune, le sol et la forêt en santé ; évitant la sécheresse et le durcissement du sol. Il ne faut pas gaspiller ces richesses donc évitons de creuser aux abords de ces sources.

La faune.

Dans cette zone forestière, se trouvent plusieurs espèces d'animaux sauvages. On y voit des cerfs, des coyotes, des renards, des ours, des orignaux et même un loup que j'ai vu. Il y a aussi des oiseaux familiers et des plus rares comme le cardinal rouge, le gros bec à poitrine rose, l'oriole de Baltimore. Il faut apporter une attention particulière à ces animaux en protégeant leurs habitats. (Pauvres petites bêtes, vous serez peut-être dérangées dans vos habitudes comme certains résidents qui quitteront leurs biens avec amertume).

Le danger encore existant.

Rien de résolu. Le tracé C ne permettra pas la diminution de la vitesse à l'arrivée de la voie ferrée, du 4^e rang ouest, du 4^e rang est, du 3^e rang ouest et le rang des Mines. Je trouve que ce sont des obstacles majeurs. Ce sont plusieurs intersections qu'on ne discute pas suffisamment dans ce projet. À mon avis les accidents ne seront pas diminués, donc la sécurité non assurée et non améliorée dans ce tracé. Pourquoi enlever la jouissance des résidents Sud du tracé sans toutefois avoir l'assurance de leur offrir une sécurité routière. Je ne crois pas au miracle. En plus s'ajoutent les transports avec les tracteurs de ferme et les traverses des autos-neige pour se rendre sur leurs terres ou à leurs cabanes à sucre.

Nombre de véhicules par jour.(non justifié)

Le nombre de véhicules calculé pour une journée sur la route Fossambault est d'environ 13000. Mais ce nombre est calculé pendant la saison estivale. En temps normal, c'est de beaucoup moins volumineux. Il faudrait que le ministère en fasse le calcul durant la saison hivernale.

Dépenses énormes pour peu de changement sur les objectifs poursuivis.

Expropriation de 5 résidences, peut-être d'autres vont s'ajouter.

Diminution d'exploitation à deux fermes agricoles

La coupe d'arbres (zone forestière)

Une érablière touchée

Sources d'eau anéanties

Augmentation du bruit pour certains résidents.

Privation de jouissances pour les résidents Sud du tracé

Terrains touchés en partie.

Perte de valeur sur 2 terrains commerciaux.

Les terres avoisinantes asséchées par le creusage.

La faune touchée.

Perte de jouissance visuelle (remblais, viaduc, zone de non accès, buttes).

Beaucoup de millions donnant pas les résultats attendus par les payeurs de taxes.

Avantages du tracé.

80% des résidents auront une diminution de bruit selon le ministère.

Une partie des résidents nord de Fossambault sont plus avantageux, leurs terrains ne sont pas en jeu.

Avantageux pour la ville au Nord.(Ste-Catherine-de-la-Jacques-Cartier) qui développe du terrain résidentiel et un parc industriel.(Pour quelques années seulement car le tracé ne suffira plus à cause de l'augmentation des usages).

Mon opinion

Le tracé proposé C pour le projet de réaménagement de la route 367 dans les limites de St-Augustin et Ste-Catherine-de-la-Jacques-Cartier ne me satisfait pas parce qu'il ne pourra suffire d'ici 5 à 6 ans à répondre à l'augmentation des usagés et pour tous les impacts mentionnés dans ce mémoire.

Solutions possibles

A)

Faire une étude de projet pour une autoroute de Ste-Catherine-de-la-Jacques-Cartier à Henri IV passant par Shannon. Ce qui serait plus sécuritaire et avantageux pour desservir les villes au nord (St-Raymond, Lac Sergent, Duchesnay, Lac St-Joseph, Ste-Catherine-de-la-Jacques-Cartier etc.). Selon un résident de Québec, le temps pour voyager par la route 367 ou par Shannon est le même. Cette solution serait pour plusieurs années et profitable économiquement sur tous les points (industriels, résidentiels, communications et touristiques).

Ceci viendrait dégorger la route 367 qui elle-même se déverse sur l'autoroute 40 qui se retrouve actuellement à toutes les heures de pointe dans un code jaune à la hauteur du chemin Garvin et du chemin du Lac, provoquant des minutes d'attente et des retentissements sinon des blocages dans la circulation. Ainsi la route Fossambault aurait une diminution des usagés.

Il resterait à ajouter une autre voie aux intersecuons Notre-Dame et Petit Capsu ensuite rénover la route existante.

B)

À l'intersection Notre-Dame, le tracé monterait tout droit vers le nord, c'est-à-dire verticalement au tronçon voie ferrée. Les fossés seraient remplis, les terrains sont déjà expropriés. Ceci minimiserait les dépenses, ça éviterait un viaduc qui est dispendieux et les expropriations. D'une manière ou l'autre, il y aura toujours du bruit pour certains résidents.

Une résidente de la route Fossambault St-Augustin.